

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22541**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle mention Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Charles de Gaulle - Lille 3	Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Président de l'université de Lille III, Recteur de l'Académie de Lille

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information, 325 Documentation, bibliothèque, administration des données

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Parcours Gestion et édition de fonds photographiques et audiovisuels forme des professionnels capables d'appréhender la spécificité d'un type de média : l'image, que ce soit d'un point de vue historique, artistique, culturel ou documentaire, ainsi que d'approfondir les questions liées au traitement documentaire et à la mise en ligne d'un support visuel.

Dans les domaines de la communication et de la presse : les services concernés possèdent des collections importantes qu'il est nécessaire de développer et de gérer. Le rôle de ces professionnels est de définir les modes de classement, de description et d'indexation, de choisir les outils de gestion et de mise à disposition les plus adaptés, de participer à la numérisation éventuelle des fonds argentiques existants et de faire vivre le fonds.

Dans les domaines de la gestion du patrimoine historique et culturel, au sein des organismes chargés de la valorisation du patrimoine, mais également des galeries d'art, ces professionnels sont amenés à participer à des projets de numérisation et de valorisation, dans le respect de la valeur des documents et œuvres qu'ils détiennent afin d'améliorer la visibilité des collections et de promouvoir les artistes dont ils détiennent les œuvres.

Dans les domaines du e-commerce et de la vente à distance : il s'agit principalement pour ces professionnels d'assurer la gestion des bases d'images à partir desquelles les brochures et catalogues papier ou en ligne sont édités. Ils pourront également participer à des projets de conception et de mise en ligne de solutions d'e-commerce.

A l'issue de cette formation, ces professionnels sont capables de :

Maîtriser les techniques d'acquisition et de traitement numériques des images fixes et animées,

Organiser la chaîne de traitement de la prise de vue à la gestion dans un système manuel ou informatisé,

Appliquer une démarche rigoureuse de recherche démontrant une bonne connaissance des sources

et des spécificités des documents image,

Collecter, classer, décrire et conserver les documents iconographiques et/ou audiovisuels,

Identifier et analyser les demandes et besoins des utilisateurs afin d'y répondre de manière pertinente,

Concevoir et gérer des services de gestion et d'accès à l'image (photothèque, vidéothèque,

site web, mosaïque d'images...)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces professionnels exercent leur activité dans les domaines suivants :

Secteur de la communication et de la presse

Secteur de la vente à distance

Secteur culturel et patrimonial

Ces professionnels peuvent prétendre aux emplois suivants :

Photothécaire - vidéothécaire

Documentaliste iconographe

Chargé(e) de valorisation de fonds images

Gestionnaire d'archives audiovisuelles

Concepteur(trice)-rédacteur(trice) de sites

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1104 : Conception de contenus multimédias

E1201 : Photographie

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

K1602 : Gestion de patrimoine culturel

Réglementation d'activités :

sans objet.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La licence professionnelle se prépare en 1 an et comprend 60 crédits ECTS au-delà d'un diplôme de niveau bac + 2. Le diplôme de licence professionnelle confère le grade de licence correspondant à l'acquisition de 180 crédits.

Une année est composée d'unités d'enseignements (UE). Chaque UE est affectée d'un nombre de crédits européens (ECTS, european credit transfer system) coefficient proportionnel au nombre de crédits ECTS. Un semestre équivaut à 30 ECTS et une année à 60 ECTS.

Dans chaque unité d'enseignement(UE), les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal.

Le programme comprend :

Semestre 1

UE 1 Connaissance de l'image fixe et animée

UE 2 Acquisition et traitement numérique de l'image

UE 3 Recherche d'images

UE 4 Techniques documentaires appliquées à l'image

UE 5 Communication

UE 6 Pré professionnalisation : projet tutoré, visites de photothèques

Semestre 2

UE 1 Connaissance de l'image fixe et animée

UE 2 Conception d'outils de gestion d'images

UE 3 Mise à disposition de l'information

UE 4 Techniques documentaires appliquées à l'image

UE 5 Communication et démarches professionnelles

UE 6 Pré professionnalisation : stage de 12 semaines

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP. Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X		Jury d'établissement : Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'accréditation du 17 juin 2015 – N° d'accréditation : 20150387

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

décret 2013-756 du 19 août 2013 publié au JO du 20 août 2013 créant les articles R613-33 à R613-37 du livre VI du Code de l'éducation

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

site de l'OFIVE : Observatoire des Formations et la Vie Etudiante de l'Université SHS Lille 3, pour plus d'informations sur la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants-es.

<http://ofive.univ-lille3.fr>

Autres sources d'information :

<http://formations.univ-lille3.fr> (pour l'information détaillée de la formation)

[université Lille 3 SHS](#)

Lieu(x) de certification :

Université SHS Lille 3 Charles de Gaulle - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Site du Pont de Bois 59650 Villeneuve d'Ascq - UFR Développement social, Éducation, Culture, Communication, Information Documentation (DECCID) Département Sciences de l'information et de la documentation

Historique de la certification :

Anciennement mention « ressources documentaires et bases de données »

Certification précédente : RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET BASES DE DONNEES spécialité Gestion et Edition de fonds photographiques et audiovisuels